

DÉCISION DU MAIRE N° 2024/12/189

Objet : 189 - Signature de contrat de prestation dans le cadre de la table ronde « Ils racontent le Tour », le samedi 11 janvier 2025

La Maire de la commune de VIRE NORMANDIE,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 21 février 2024 portant délégation au maire de certaines attributions du Conseil Municipal,

Vu le souhait de la Ville d'organiser La Table ronde « Ils racontent le Tour »

Décide

- De donner son accord à la signature d'un contrat de prestation avec Monsieur Jean-Paul OLLIVIER – 5, rue neuve St Germain - 92100 Boulogne-Billancourt. - pour un montant de 500 € TTC dans le cadre de la table ronde « Ils racontent le Tour » qui aura lieu le samedi 11 janvier 2025.

Fait à Vire Normandie, le 3 décembre 2024

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20241212-189-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/12/2024
Publication : 12/12/2024

Le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir
devant le Tribunal Administratif de CAEN
dans un délai de deux mois à compter
de sa notification ou de sa publication.

Nicole DESMOTTES

